

Compte rendu de l'atelier PERMAFRA

Gilles Lemire

Number 13, January 1974

Le cahier du Congrès

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56931ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lemire, G. (1974). Review of [Compte rendu de l'atelier PERMAFRA]. *Québec français*, (13), 4-5.

COMPTE RENDU DE L'ATELIER PERMAFRA

I. Position du problème par monsieur Roger Delisle. (M.E.Q.)

1. Définition :

Le Permafra est un programme de perfectionnement de trente crédits; il veut toucher les professeurs de français des cours élémentaire et secondaire. Il sera offert progressivement. La formation acquise à l'aide de ce programme de perfectionnement permettra une meilleure compréhension et la connaissance des programmes d'enseignement en vigueur.

Permafra devrait être mis en œuvre sans qu'on soit obligé de libérer les gens qui s'y inscrivent de leur tâche d'enseignement; la recherche de formules nouvelles en vue d'alléger la tâche de l'enseignant qui poursuit son perfectionnement est en cours.

2. Les étapes de développement :

La Direction de l'enseignement supérieur a la responsabilité de préparer ce programme de perfectionnement de maîtres. Le service des programmes du ministère de l'Éducation est soucieux de collaborer étroitement au choix et à l'établissement des éléments de ce

programme. Celui-ci est considéré comme une sorte de corollaire des programmes d'enseignement.

Un comité mis en place par la Direction de l'enseignement supérieur (probablement) est constitué, entre autres, de représentants du milieu. Il a la responsabilité des activités de consultation du milieu. C'est déjà en marche.

Il faut aussi prévoir la recherche de définition des objectifs et du contenu. L'élaboration d'une stratégie et la recherche des moyens d'action constituent une autre étape dans le développement de Permafra. Il est important de penser à l'équipe qui encadrera le projet dans sa réalisation; les Agents de développement pédagogique et les conseillers pédagogiques pourraient jouer un rôle utile à ce niveau.

On devra se pencher ensuite sur la préparation des documents ou productions de toutes sortes qui seront nécessaires pour la bonne marche de l'opération.

3. Les problèmes :

a) Plusieurs professeurs de l'élémentaire ont commencé des

baccalauréats spécialisés. Il faudra faire l'étude de ces cheminements divers afin de penser à l'établissement de certaines équivalences en regard des différentes options de ces programmes.

b) Les nouveaux programmes d'enseignement entraînent un changement profond d'attitude et de comportement, il importe donc que les types ou modèles de formation envisagés par Permafra entrevoient même l'autoperfectionnement ou une participation endogène au changement.

c) La diversité de la clientèle posera également un problème évident et devrait amener une diversification des programmes de perfectionnement; il en va de même de la disparité régionale qui devrait entraîner l'implantation d'un programme régionalement différent.

d) La nécessité d'une mise en commun des ressources et des énergies des différents milieux capables d'apporter leur aide nous oblige presque à envisager un échange de spécialistes.

II. Échange d'idées :

A la suite de la position du problème et de la présentation des étapes de développement, un groupe d'environ quarante personnes

(1) réunies en atelier à l'occasion du congrès national de l'AQPF (Association québécoise des professeurs de français) ont procédé à un échange d'idées. Le retour constant des membres de l'atelier à quelques points bien identifiés invite à regrouper les différentes interventions sous les deux chefs suivants: la consultation, et, le programme et la clientèle.

1. La consultation

Un malaise existe. Les agents du ministère de l'Éducation du Québec ont une mission évidente, ils doivent consulter. Cette mission préoccupe d'une façon réelle les personnes qui ont une responsabilité quelconque dans l'élaboration du programme de perfectionnement des maîtres de français. Il ne faut

1. Ce groupe était formé d'une vingtaine d'enseignants des niveaux élémentaire et secondaire, de deux ou trois professeurs de Collège, de cinq ou six professeurs d'Université et d'administrateurs de différentes espèces.

pas cependant oublier qu'une pré-occupation de ce type pèse peu en regard des autres activités de ces bâtisseurs de programmes. Elle peut même ennuyer, car on a toujours trop consulté, quand il s'agit de mener soi-même une démarche de cet ordre. Les canaux de la consultation existent depuis longtemps, il ne suffit que de s'en servir. Mais a-t-on développé une trop grande habileté pour n'en tirer que ce que l'on veut bien entendre? Il y a trop de filtres qui existent pour que ces canaux soient efficaces. Il faudrait, aux dires de certains, inventer de nouvelles voies pour que soient perçus les véritables désirs du milieu enseignant.

Ne conviendrait-il pas d'établir une éthique de la consultation démocratique? Elle ne peut se faire sans respecter certains délais. Il est vain de l'entreprendre quand des gestes administratifs l'ont déjà compromise. Il peut y avoir des conspirateurs qui brandissent la consultation comme une arme défensive. Les tendances à l'élitisme ou à la culture universaliste invitent quelques esprits à passer au crible les résultats de la consultation. Les signataires de certains textes écrits à la suite de rencontres, mais qui reflètent parfois trop strictement les idées du rédacteur, refusent de voir leur nom ainsi utilisé.

Une volonté unanimement manifestée de la part de partici-

pants à l'atelier Permafra, c'est qu'il faudrait favoriser une plus grande participation du milieu dans la préparation des projets. Ne conviendrait-il pas de penser à une régionalisation de la consultation? Par voie d'échantillonnage ou d'analyse complète d'une situation et par le moyen d'une étude statistique des aspirations du milieu, il serait possible d'établir une situation claire et de mettre en évidence les besoins ressentis par les enseignants.

2. Le programme et la clientèle:

L'échec est nourri au sein même de l'acte d'engendrement de Permafra. Ni chair, ni poisson, les agents du ministère de l'Éducation parlent d'un programme à quatre volets, il laisse une porte d'accès à toutes les universités québécoises. Il y aurait possibilité que chacune d'elles prépare un programme. On ose dire que l'Université du Québec pourrait préparer le plan directeur, mais on ajoute rapidement qu'il y a un problème de consultation, qu'il est possible de penser à un plan conjoint ou même qu'il puisse exister quatre programmes conjoints. On finit par ne plus savoir ce qui sera conjoint.

Mais la difficulté n'est pas uniquement administrative. Les professeurs de français n'ont plus la foi! Ils crient l'échec de l'université dans la réforme. L'administration est

en retard sur la vie. La réticence qui va presque jusqu'au refus, en certains cas, d'entreprendre de nouveaux stages de perfectionnement, provient d'une accumulation trop grande de déceptions ou d'illusions bien entretenues par des stages qui aboutissent à des culs-de-sac.

La variété de la clientèle constitue un autre point névralgique de l'opération. La plupart des maîtres sont déjà engagés dans des programmes précis de formation. N'y aurait-il pas un danger de nivellement? L'administration par informatique néglige trop souvent les différences individuelles, elle n'en est pas capable. De semblables structures de perfectionnement en mathématiques modernes en sont venues jusqu'à imposer à tous les maîtres sans exception, dans des milieux donnés, de s'enrégimenter dans un programme obligatoire. Peut-on en venir à vouloir imposer une formation d'état?

Sera-t-il viable d'intégrer à cette démarche de perfectionnement les étudiants à temps partiel en situation de travail ou les étudiants à temps plein? Ces derniers risquent d'être soumis à des activités de recyclage dès leur sortie des universités.

Bref, il faut exclure toute utilisation de cours antiques pour une formation nouvelle, il faut chercher à développer des comportements qui entraîneront l'attitude d'auto-perfectionnement et d'autonomie. L'état doit reconnaître que les maîtres de français sont qualifiés à des degrés divers.

Les agents du ministère de l'Éducation ne pourraient-ils pas trouver de nouvelles façons de financer des programmes de perfectionnement préparés par les maîtres selon les besoins précis du milieu et des étudiants?

Gilles Lemire
Animateur de l'atelier
PERMAFRA

